

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [6] (1903)
Heft: 45

Artikel: Les foires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans les environs; ce ne fut bientôt un secret pour personne que le Parisien était le fiancé d'Elodie.

Les étrangers partirent, il resta. Le mariage eut lieu fin novembre. Elodie, radieuse, était charmante en robe blanche, le front ceint de la couronne de fleurs d'orange. La noce dura plusieurs jours; la mère Varnier fit bien les choses: repas pantagruéliques, bal, rien n'y manqua. Aussitôt après, nos amoureux partirent pour Paris; le mari emportait la dot de sa femme, vingt-cinq mille francs, en promettant de la quadrupler avant peu. Il devait être économie, car pendant toute la durée de son séjour, personne n'avait vu la couleur de son argent.

(A suivre.)

LES FOIRES

Les chemins de fer ont du bon et je ne pense pas qu'il soit beaucoup de gens à regretter les diligences de nos pères, lentes, incommodes et d'un tarif forcément élevé. La vie s'est faite plus active, plus facile et tout le monde, somme toute, y a trouvé son compte.

Mais de ce fait, bien des coutumes se sont modifiées, coutumes vieilles presque autant que le monde et qui, peu à peu, ont disparu de nos mœurs quand les moyens de communication sont devenus nombreux et rapides, ou du moins ont perdu la plus grande partie de leur importance d'autrefois.

Les foires sont du nombre. Jadis, quand la question des transports était encore un problème à résoudre, quand, d'autre part, les routes étaient peu sûres, on était bien forcée de se réunir en caravanes pour faire voyager en sûreté les marchandises, de se mettre en outre sous la protection des seigneurs et d'établir périodiquement, dans des centres déterminés à l'avance des ventes importantes. Mais tout cela est bien loin de nous, à présent; on peut courir les chemins sans grande crainte d'être pillé, et il est facile et peu coûteux pour les habitants des campagnes et les petits marchands des communes d'aller s'approvisionner à la ville voisine.

Dès lors, les foires ont perdu à peu près toute leur utilité et, si elles sont nombreuses encore, elles n'ont plus grande importance et ne tarderont pas à n'être plus qu'un souvenir.

La première foire ayant une origine authentique est celle que le roi Dagobert institua en l'an 629, dans le bourg de Saint-Denis près Paris. Elle durait quatre semaines, et les marchands de Provence, de Lombardie et d'Espagne y assistaient en très grand nombre. En l'an 710, elle fut transférée à Paris, entre les églises Saint-Laurent et Saint-Martin.

Charles-le-Chauve créa la « Foire du Lendit », qui avait lieu le mercredi précédent la Saint-Barnabé (11 juin), dans la plaine de Saint-Denis, à peu près à l'endroit où s'élève maintenant la Chapelle. Cette foire est célèbre dans l'histoire du Moyen-Age: c'était là que les écoliers et les clercs de la Basoche venaient, musique et bannières en tête, acheter du parchemin qui était l'un des objets les plus importants du commerce de la foire. C'était pour eux l'occasion de « moult tapage », dont les gens paisibles s'émurent plus d'une fois.

Les chroniques rapportent qu'en l'an 1291 il fut ordonné par le roi « que le premier jour des foires du Lendit et de Saint-Lazare, on ne pourrait faire achat de parchemin, avant que les marchands de Monseigneur le Roi, ceux de Monseigneur l'Evêque de Paris et les écoliers de l'Université eussent fait leurs provisions ».

Après la foire du Lendit, les principales foires de Paris furent la foire Saint-Germain, qui commençait quinze jours après Pâques et durait trois semaines. Elle se tenait à peu près sur l'emplacement actuel du marché Saint-Germain. Puis la foire de Saint-Lazare, qui devint la foire de Saint-Laurent, la foire du Temple et la foire aux Jambons, qui existe encore aujourd'hui et qui se tenait autrefois sur le parvis de l'église de Notre-Dame.

Les principales foires de province étaient celles de Beaucaire et de Guibray, qui eurent longtemps une très grande et très légitime réputation dans toute l'Europe, et aussi celles de Champagne, de Reims, de Caen, de Guingamp, du Pré, à Rouen, etc.

Certaines de ces foires ont encore quelque importance, mais elle va déclinant chaque année. Il faut désormais aller à l'étranger pour trouver des foires aussi fréquentées qu'elles l'étaient chez nous jadis et même dans les pays voisins; elles commencent à décliner pour les mêmes raisons qui font diminuer et périliter les nôtres.

On ne cite plus guère que trois foires ayant conservé leur vogue d'autrefois: celle de Leipzig, en Allemagne, pour la librairie; celle de Séville, en Espagne, et celle de Nijni-Novgorod, en Russie.

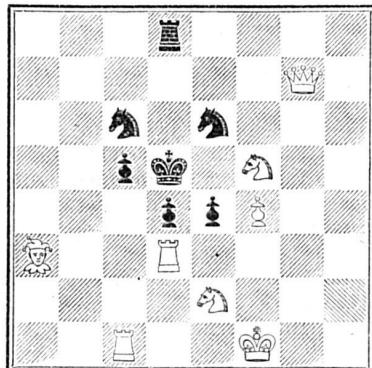
NOS ILLUSTRATIONS

La femme du joueur. — Samedi, après la paie; il est tard, la pauvre mère lasse de ne pas le voir revenir a pris dans sa couchette l'innocent qui dort, et va, derrière la vitre de l'estaminet, voir si l'homme veut enfin revenir. Avec quelle angoisse elle regarde jeter avec les cartes l'argent si péniblement gagné pendant la semaine. Pour elle, c'est huit jours sans feu, ou il lui faudra encore aller mendier le crédit chez le boulanger.

Les Albanais. — Ce peuple, appelé « arnautes » par les Turcs, forme un groupe isolé parmi les indo-européens; on les considère comme les descendants des Illyriens, et sont dispersés dans l'Italie du nord, la Grèce, la Dalmatie et le Monténégro; grands et de belle taille, il n'est pas rare malgré qu'on soit en présence d'un peuple du sud, de trouver des yeux bleus et des cheveux blonds. Ruinés et dépouillés par les Turcs, ils plient sous le despotisme le plus avilissant. Malgré cela ils sont musiciens et ont une assez belle littérature. Dans la famille, le père est le maître absolu.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 23.



Mat en 2 coups